


**Séance du 20 mai 2022**

<b>Nombre de membres en</b>	Le 20 mai 2022, à 19H00.
<b>En exercice : 19</b>	Le Conseil Municipal de la commune de Le Vignon-en-Quercy, dument convoqué le 16 mai 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire.
<b>Présents : 14</b>	
<b>Votants :</b>	<b>Sont présents :</b> Marielle ALARY, Pierre FOUCHE, Catherine LOUBIERE, Pierre LABANT, Christiane BOYER, Christian DAURAT, Danielle MORINIERE, Anne LEYMAT,
<b>Pour :</b>	Louis BONNEVAL, Magalie GERAUD, Jean-Pierre RUARD, Martine GARNIER, Théo BELAUBRE, Patrick FAURI
<b>Contre :</b>	
<b>Abstentions :</b>	<b>Excusés et représentés :</b> Pierre LEYMAT, <b>Excusée :</b> Nicole CASAGRANDE, <b>Absents :</b> Cendrine CHANTEPIE, Jean-Paul BOURDET, Valérie MEVOLLON-TALLIS

**Secrétaire de séance :** Christiane BOYER

**Ordre du jour :**

- Achat et emprunt pour financement tracteur communal et accessoires
- Subvention pour l'association Assiette Volante
- Décision Modificative 1 budget commune
- Tarif tennis

**Questions diverses**

- Présentation du site internet par Théo BELAUBRE
- Proposition extinction de l'éclairage public la nuit
- Point fibre

Le quorum étant atteint, la séance débute à 19H00.

Madame ALARY demande au conseil municipal le report au prochain conseil de la délibération pour la rétrocession de parcelles au Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne (SMECMVD)

Mme Christiane BOYER est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité

**27-2022 Achat et emprunt pour financement tracteur communal et accessoires**

Les agents techniques réalisent l'entretien des espaces verts et le nettoyage des bourgs des Quatre-Routes du Lot et Cazillac. Afin d'optimiser le travail, et pallier l'absence des agents lors des congés, la proposition d'achat d'un tracteur /balayeuse avec ses accessoires, inscrite au budget 2022 a été suivie de la commande.

Deux entreprises ont été sollicitées :

	PRIX HT	PRIX TTC
DOUSSAUD EQUIP'JARDIN	60 650.00€	72 780.00€
Menue Culture Vert Loisirs	59 169.50€	71 003.40€

Après avoir étudié les 2 offres, il s'avère que l'équipement de l'entreprise DOUSSAUD EQUIP'JARDIN est mieux adapté à nos besoins et celle-ci nous a proposé une offre de financement à taux 0.

Ce financement est un emprunt auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole, auquel il faut rajouter 110.00€ de frais de dossier.

	DATE ECHEANCE	TAUX	MONTANT
1 <sup>ère</sup> ECHEANCE	25/11/2022	0%	18 195.00€
2 <sup>ème</sup> ECHEANCE	25/12/2023	0%	18 195.00€
3 <sup>ème</sup> ECHEANCE	25/12/2024	0%	18 195.00€
4 <sup>ème</sup> ECHEANCE	25/12/2025	0%	18 195.00€
			72 780.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'acheter un tracteur neuf avec ses accessoires à l'entreprise DOUSSAUD EQUIP'JARDIN pour un montant de 72 780.00€ TTC.
- Décide de réaliser cet emprunt d'un montant de 72 780.00€ pour l'achat d'un tracteur neuf et accessoires, auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole, par l'intermédiaire de l'entreprise DOUSSAUD EQUIP'JARDIN, dans les conditions et au taux ci-dessus désignées.
- AUTORISE la Maire à signer toutes les pièces et contrats correspondants.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Christian DAURAT donne les explications sur le tracteur et ses accessoires

#### 28-2022 Subvention association l'Assiette Volante

Madame la maire informe l'assemblée que chaque année la commune soutient et encourage l'action de portage de repas à domicile en attribuant une subvention à l'association cantonale « Assiette Volante ». Le dernier Conseil Administratif réuni le 26 avril à Vayrac a décidé de la dissolution de l'association et de la transmission du portage à CAUVALDOR.

La subvention de 2022 doit être versée soit un montant de 0.50€/habitant des Quatre-Routes du Lot, montant fixé et voté au moment de la création de l'Assiette volante.

Elle propose d'attribuer à l'association l'Assiette Volante une subvention de 300.00€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide d'attribuer sur l'année 2022 à l'association l'Assiette Volante une subvention de 300.00€
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

#### 29-2022 Décision modificative N° 1 – Budget Commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut prendre une décision modificative afin de verser la subvention pour l'association Assiette Volante

##### Dépenses

Chap.	Compte	Op	Nature	OUVERT	RÉDUIT
22	22		Dépenses imprévues		300.00
					300.00

##### Recettes

Chap.	Compte	Op	Nature	OUVERT	RÉDUIT
65	6574		Subventions de fonctionnement aux associations	300.00	
				300.00	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de procéder au virement des crédits ci-dessus

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

**30-2022 Tarif tennis**

Madame la maire informe l'assemblée qu'il convient de revoir le tarif et l'organisation pour l'utilisation du court de tennis communal rue du Pré d'Astié – Les Quatre-Routes du Lot – 46110 Le Vignon-en-Quercy. Il s'agit d'en faciliter la location.

Pour la location :

- Les clés et le paiement seront gérés par le bureau de tabac/presse des Quatre-Routes du lot – avenue du Docteur Monmont – 46110 Le Vignon-en-Quercy.

	TARIF	
Terrain de tennis	5.00€/heure	Abonnement 50.00€/année

Après délibération, le conseil municipal décide la revalorisation des tarifs de l'utilisation du terrain de tennis telle que définie ci-dessus.

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

**QUESTIONS DIVERSES :**

***Proposition extinction de l'éclairage public la nuit***

Marielle ALARY propose d'éteindre l'éclairage public la nuit, comme cela se fait en de nombreux endroits. Plusieurs arguments peuvent être mis en avant. Des arguments économiques bien sûr puisque la première énergie que l'on économise est celle qu'on ne consomme pas. Plus de 6000 euros annuels sont consacrés à cette dépense, et nous savons tous que le prix de l'énergie est croissant. Mais il y a aussi des arguments écologiques qui concernent la biodiversité et la protection des oiseaux entre autres, mais pas seulement.

Nous allons travailler avec la FDEL sur les horaires d'extinction (qui peuvent être différents selon les quartiers et les saisons) et nous proposerons un vote au prochain conseil municipal.

Si cela est décidé, nous mettrons en place l'extinction pour l'été et nous ferons une évaluation auprès de la population après quelques mois, afin de recueillir les avis des administrés.

***Point fibre***

Marielle ALARY explique l'évolution et l'installation de la fibre. Certains hameaux de Cazillac commencent à être équipés. Elle précise que nous sommes régulièrement obligés de constater des problèmes dans la pose des poteaux, et des câbles.

Le président et le directeur de Lot numérique sont intervenus au dernier Conseil communautaire pour expliquer la fin du déploiement et les aléas rencontrés avec l'entreprise Orange et ses sous-traitants.

Pierre Fouché évoque la question de l'élagage ainsi que les portions de lignes où la fibre n'a pas été déployée. A cette dernière il nous a été répondu que les entreprises devaient retourner finir la mise en place de ce déploiement d'ici la fin de l'année.

Nous n'avons pas manqué de signaler que nous étions inquiets de la qualité parfois médiocre de ce déploiement.

***Présentation du site internet par Théo BELAUBRE.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.